



# ASSOCIATION LES RIVERAINS DE L'A27

([www.riverains-a27.asso.fr](http://www.riverains-a27.asso.fr))

## Argumentaire pour l'ajustement de la solution

L'association réclame le respect des objectifs de la décision Préfectorale en 2007 pour accompagner le transfert du trafic Poids Lourds de la VRU sur l'A27, **60dBA le jour et 55dBA la nuit.**

L'accord de LMCU, cofinanceur, est conditionné à une amélioration des protections par rapport à celles exigées par la réglementation.

La première étude prévoyait des écrans de 1,50m et tous les logements en dessous des seuils ! Seul souci l'étude était fautive.

La seconde étude présente 5 scénarios, 4 à surface d'écrans quasi équivalente et 1 dit maximaliste, donc abandonné car jugé trop dispendieux des deniers publics (mais qui permet un gain supplémentaire de 2 dBA)

Dans la solution actuelle préconisée par la MOA, il subsiste **25% des points de calcul au dessus des seuils garantis.**

Les riverains réclament le respect de l'objectif initial, par l'étude, dans le respect du calendrier de l'appel d'offres, des améliorations qui paraissent devoir exister par un meilleur choix du type et des caractéristiques géométriques des écrans.

Ce point devrait très rapidement faire l'objet d'un dialogue et d'un accord avec les cofinanceurs, particulièrement LMCU comme convenu dans l'appel d'offre Etude.

Aucune proposition d'amélioration de la solution retenue, insuffisante, ne nous a été faite malgré nos sollicitations notamment lors de la réunion DREAL/association du 5/5/2009.

Des marges budgétaires doivent exister compte tenu de la sortie du projet de certaines communes.

Les adhérents ont réagi au traitement désordonné du dossier par les différents MOA :

- des protections phoniques très importantes sont réalisées sur des communes bien au-delà de ce qui était envisagé par l'Etat dans le cadre du projet initial grâce à l'utilisation gratuite de déblais en provenance d'un chantier communautaire.
- sur les autres communes, à l'origine de la demande, rien à ce jour et la solution envisagée ne répond pas à l'objectif.

L'absence de concertation réelle entre Etat, Conseil Régional, LMCU, Communes et Association est très mal ressentie. Aucune discussion contradictoire sérieuse en présence de toutes les parties n'a eu lieu concernant la nouvelle proposition.

Aucun recoupement n'est actuellement possible pour valider les résultats de la deuxième étude. L'association en est réduite à faire confiance à la DREAL malgré les erreurs passées et les promesses non tenues.

Pour résumer, on fait beaucoup là où rien n'était prévu et rien n'est fait là où cela est nécessaire. La chose est difficile à expliquer et nos adhérents souhaitent maintenant des résultats tangibles et consistants, faute de quoi des actions médiatiques ou juridiques seront envisagées.

Fait à Gruson le 4/04/2010

ASSOCIATION LES RIVERAINS DE L'A27  
21 rue Pasteur 59152 GRUSON

Tel : 03 20 41 02 20

Mèl : [bernard.foucher1@libertysurf.fr](mailto:bernard.foucher1@libertysurf.fr)